









Licence en théologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES INSTITUT D'ÉTUDES RELIGIEUSES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-885-1-1
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Licence en théologie (L. Th.)
TYPE	Licence en théologie (L. Th.)
CRÉDITS	60 crédits
MODALITÉ	Avec mémoire ou thèse

-  Admission à l'automne, l'hiver et l'été
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Demi-temps

-  Admission suspendue
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Sylvie Paquette (514) 343-6492

sylvie.paquette@umontreal.ca

Alain Gignac (514) 343-6840

alain.gignac@umontreal.ca

Présentation

Au cœur d'une métropole réputée pour sa diversité culturelle, ethnique et religieuse, la Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR) vise l'intégration des recherches fondamentales et appliquées permettant d'approfondir les religions dans leurs contextes et avec leurs défis. Son travail en théologie et en sciences des religions privilégie une approche interdisciplinaire et met à contribution les sciences humaines et sociales.

Objectifs

La licence en théologie est un programme canonique dont l'administration et la ratification relèvent ultimement des autorités ecclésiastiques. Ce programme poursuit essentiellement les mêmes objectifs que la M.A. en théologie. Il s'adresse, par contre, à une clientèle spécifique, en particulier aux personnes désirant poursuivre des études supérieures ou qui se préparent à dispenser un enseignement dans une institution canonique qui exige un tel grade.

Forces

- Une solide formation théologique.
- L'implication des étudiants dans les séminaires de recherche.
- La consolidation des acquis intellectuels et des compétences à la recherche.

Perspectives d'avenir

Les diplômés en théologie pourront occuper des postes :

- d'enseignant
- de chercheur
- de conseiller

- de journaliste
- de recherchiste
- de directeur d'un service diocésain

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la licence en théologie, l'étudiant doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou d'un baccalauréat avec majeure en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle ou au microprogramme de 2^e cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches
- si l'étudiant choisit la spécialisation Études bibliques, posséder une connaissance de l'hébreu ou du grec biblique équivalent à 6 crédits de 1^{er} cycle. À défaut d'une telle connaissance, un cours de 6 crédits d'hébreu ou de grec biblique s'ajoute à la scolarité comme cours complémentaire.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études exigé uniquement pour les candidats internationaux (voir les consignes)
- Esquisse du projet de recherche de 250 mots
- Deux lettres de recommandation

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de six trimestres pour l'étudiant inscrit à temps plein et de douze trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps.

La scolarité maximale est de neuf trimestres pour l'étudiant inscrit à temps plein et de quinze trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

3. Inscription

L'étudiant peut s'inscrire à la fois au grade civil de la M.A. et au grade canonique de licence (L. Th.). Il doit alors remplir les exigences des deux programmes. Il obtient le grade de M.A. après l'acceptation du mémoire de maîtrise, et la licence après l'acceptation du projet de fin d'étude ou du projet de recherche doctorale si l'étudiant poursuit au 3^e cycle.

Dans ce cas, lorsque l'étudiant a obtenu le grade de M.A., il peut s'inscrire en première année de Ph. D. tout en complétant la 3^e année de son programme de licence.

Structure du programme (2-885-1-1)

Version 04 (A15)

La licence en théologie comporte 60 crédits.

L'étudiant peut s'inscrire à la fois au grade civil de la maîtrise en théologie (M.A.) et au grade canonique de la licence (L. Th.). Il doit alors remplir les exigences des deux programmes. Il obtient le grade de M.A. après l'acceptation du mémoire de maîtrise et la licence après l'acceptation du projet de fin d'étude, ou du projet de recherche doctorale si l'étudiant poursuit au 3^e cycle. Dans ce cas, lorsque l'étudiant a obtenu le grade de M.A., il peut s'inscrire en 1^{re} année de Ph. D. tout en complétant la 3^e année de son programme de licence.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Licence sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 24 crédits à option.

S'il est inscrit à la fois au grade civil et au grade canonique, l'étudiant qui a complété les blocs 70A, B et C, reçoit le grade de M.A. et peut être admis au Ph. D. tout en poursuivant le programme de licence (blocs 70D, E et F).

Bloc 70A

Option - 12 crédits.

À choisir parmi les cours de 2e cycle du programme de maîtrise en théologie, avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

À choisir parmi l'ensemble des cours de 2e cycle (sigle REL ou PLU).

Bloc 70C Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR. H.
REL 6815	Recherche 1	3.0J	REL 6825	Projet de mémoire	4.0
REL 6820	Recherche 2	3.0J	REL 6840	Mémoire	20.0

Bloc 70D Propre au grade canonique

Option - 6 crédits.

À choisir parmi les cours du programme de maîtrise (M.A.) et de doctorat (Ph. D.) en théologie (sigle REL), avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70E Propre au grade canonique

Option - 3 crédits.

À choisir parmi l'ensemble des cours de 2e ou 3e cycle (sigle REL ou PLU).

Bloc 70F Propre au grade canonique - Recherche

Obligatoire - 6 crédits.

Selon le cheminement pédagogique choisi, recherche de synthèse théologique (L. Th. terminale) ou première version du projet de thèse (Ph. D.).

COURS	TITRE	CR.H.
REL 7111	Recherche	2.0
REL 7140	Séminaire de recherche 1.1	2.0J
REL 7141	Séminaire de recherche 1.2	2.0J

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Théologie	Maîtrise	45 crédits	2-885-1-0	Jour Soir

Aperçu des expertises de recherche

Axes de recherche

- Théologies contextuelles et de la libération
- Théologie discursive et psychanalyse
- Dialogue interreligieux
- Théologie féministe
- Études bibliques
- Études théologiques

Chaires et groupes de recherche

- Réseau de recherche en analyse narrative des textes bibliques
- Centre théologique et d'éthique contextuelles québécoises (CETECQ)
- Chaire de christianisme et de transmission

En savoir plus : <http://www.ftsr.umontreal.ca/recherche/unites.html>

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche